ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE FORMALISÉE
DATE D'ÉMISSION : 23/02/2010 - 16:02

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.
Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Communauté d'agglomération de chartres, à l'attention de M. Le Président, 3 rue Charles Brune BP 90085, F - 28112 Lucé cedex, Tél : 0237913537, Email : marches@agglo-chartres.fr, Fax : 0237913549
Adresse(s) internet :
Adresse du profil d'acheteur : http://https//marches.chartres-metropole.fr
Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Communauté d'agglomération de chartres, , à l'attention de Bureau des marchés publics, 3 rue Charles Brune BP 90085, F - 28112 Lucé cedex, Tél : 0237913537, Email : marches@agglo-chartres.fr, Fax : 0237913549
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Chartres Métropole, , à l'attention de Bureau des marchés publics, 3 rue Charles Brune BP 90085, F - 28112 Lucé, Tél : 0237913537, Fax : 0237913549, URL : https://marches.chartres-metropole.fr
Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Chartres Métropole, , à l'attention de Bureau des marchés publics, 3 rue Charles Brune BP 90085, F - 28112 Lucé, Tél : 0237913537, URL : https://marches.chartres-metropole.fr
I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Autre
Environnement.
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description
II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : COMPLEXE AQUATIQUE-PATINOIRE TRAVAUX D'EQUIPEMENTS : ENSEMBLES MENUISÉS POUR SALLE DE RESTAURANT
II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Travaux
Exécution
Lieu principal d'exécution : L'ODYSSEE rue du Médecin Général Beyne à Chartres, 28000 Chartres
Code NUTS : FR242
II.1.3) L'avis implique : un marché public
II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :
II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Réalisation des travaux d'agencement et d'équipement de la salle de restaurant du complexe aquatique et patinoire de Chartres Métropole. Les prestations comprennent l'exécution de tous les travaux de façonnage et d'assemblage en atelier, de livraison et d'installation sur le site et de tous les raccordements aux

réseaux des différents équipements.
II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 45421000
II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non
II.1.8) Division en lots : Non
II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non
II.2) Quantité ou étendue du marché
II.2.1) Quantité ou étendue globale : Réalisation des travaux d'agencement et d'équipement de la salle de restaurant du complexe aquatique et patinoire de Chartres Métropole. Les prestations comprennent l'exécution de tous les travaux de façonnage et d'assemblage en atelier, de livraison et d'installation sur le site et de tous les raccordements aux réseaux des différents équipements.
II.2.2) Options : Non
II.3) Durée du marché ou délai d'exécution
Durée du marché ou délai d'exécution : 2 mois (à compter de la date d'attribution du contrat)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat
III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5,00 % du montant initial du marché sera constituée. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire,
III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Articles 86 à 111 du code des marchés publics :
- financement : Budget de la collectivité, ressources propres
- modalité de paiement : virement administratif
- délai global de paiement : 35 jours
En cas d'intérêts moratoires, le taux applicable est celui de l'intérêt légal en vigueur, augmenté de 7 points.
III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement solidaire.
III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non
III.2) Conditions de participation
III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail ;
Lettre de candidature ou DC4 - Indiquer obligatoirement une adresse électronique
III.2.2) Capacité économique et financière
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
Déclaration du candidat ou DC5
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : CA 300 000 euro(s) minimum
III.2.3) Capacité technique
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ;
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : 20 salariés minimum

III.2.4) Marchés réservés : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Type de procédure
IV.1.1) Type de procédure : Ouverte
IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :
IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :
IV.2) Critères d'attribution
IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :
1. Prix des prestations : 80 %
2. Valeur technique : 20 %
IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non
IV.3) Renseignements d'ordre administratif
IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : T10N1202
IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non
IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif
IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 07/04/2010 à 16 h 00
IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.
IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres)
IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique : Non
VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
VI.3) Autres informations
VI.4) Procédures de recours
VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45044 Orléans, . Tél : 0238775900. Fax : 0238538516
VI.4.2) Introduction des recours
VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Service du Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45044 Orléans, . Tél : 0238775900. Fax : 0238538516
VI.5) Date d'envoi du présent avis : 23 février 2010

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **319543**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 28 - Eure-et-Loir

Classification CPF : 20

JOUE Publication intégrale